

# Marché de Noël

## de Saint-Pierre-sur-Dives



## Dossier de pré-inscription

du 12 au 13  
décembre  
2026

Nouvel exposant :  Oui  
 Non

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation du Marché de Noël 2026, nous vous informons de l'ouverture des candidatures à compter du mercredi 20 mai 2026.

La demande d'inscription doit être retournée au plus tard le 12 juin 2026 par voie postale à la Mairie de Saint-Pierre-en-Auge (Place de l'Hôtel de ville, 14170 Saint-Pierre-en-Auge), ou par e-mail à l'adresse : [evenementiel@stpauge.fr](mailto:evenementiel@stpauge.fr) .

Une nouvelle procédure de sélection est mise en place cette année. **Chaque dossier** fera l'objet d'une étude approfondie lors d'une commission, qui se tiendra courant juillet. Une réponse sera apportée à l'ensemble des candidats courant juillet 2026.

Ce changement s'explique en raison du nombre croissant de demandes, lié à l'ampleur prise par l'événement, ainsi qu'au nombre de places limitées, nécessitant une sélection plus rigoureuse.

**Chaque dossier** sera examiné individuellement par la commission. **Il est donc essentiel de transmettre un dossier complet.**

Les pièces suivantes sont obligatoires :

- **Un extrait Kbis de moins de 3 mois**
- **Une attestation d'assurance en cours de validité**
- **Une présentation de votre activité (métier, produits proposés, etc.)**
- **Des photos de votre stand et de vos produits**
- **Lire et signer le règlement des manifestations joint**

Le Marché de Noël se tiendra au cœur de Saint-Pierre-sur-Dives, sur la Place du Marché. Il s'étendra sur plusieurs espaces : la Halle médiévale, les Hallettes, la salle des fêtes ainsi que le pourtour de la Halle, offrant un cadre authentique et convivial.

Nous accordons une attention particulière à la qualité et à l'authenticité des exposants. Ainsi, seront privilégiés les artisans locaux, les créateurs proposant du « fait main » ainsi que les producteurs locaux. Notre objectif est de proposer aux visiteurs des produits de qualité, reflétant le savoir-faire et les traditions.

Par ailleurs, il est attendu des exposants qu'ils s'inscrivent pleinement dans l'esprit du Marché de Noël. Une attention particulière sera portée à la présentation des stands, notamment à travers une décoration soignée, chaleureuse et en adéquation avec la thématique de Noël, afin de contribuer à l'ambiance festive et immersive de l'événement.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez au Marché de Noël et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

**Cadre réservé au service événementiel :**

Reçu le

Dossier complet le

Numéro de dossier

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Lieux :** Place du Marché, 14170 Saint-Pierre-en-Auge

**Dates et horaires :** Samedi 12 décembre 2026 de 10h à 22h (horaire à confirmer)  
Dimanche 13 décembre 2026 de 10h à 18h

## COORDONNÉES EXPOSANT

Nom ou raison social : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mobile : .....

E-mail : .....

Site Web : .....

## COORDONNÉES DE LA PERSONNE PRÉSENTE SUR LE MARCHÉ DE NOËL

Nom : .....Qualité : .....

Mobile : .....

E-mail : .....

## ACTIVITÉ/PRODUITS EXPOSÉS

Tout ou partie de ces éléments pourront être repris dans le dossier de presse et autre moyen de communication. Assurez-vous d'écrire lisiblement.

Définition exacte de votre activité : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....


### Obligatoire :

**Merci de joindre des photos de vos produits à votre dossier de demande d'inscription.**

## Réseaux sociaux

Merci de nous préciser les comptes des réseaux sociaux sur lesquels votre société est présente. Cela nous permettra de vous identifier, en faisant le lien vers vos comptes pages, dans nos publications visant à promouvoir la manifestation.

 **Facebook**    www.facebook.com/\_\_\_\_\_ . Exemple: www.facebook.com/StpAuge/

 **Instagram**    @\_\_\_\_\_ . Exemple : @saintpierreenaug

# Modalités tarifaires et emplacement

Dans la dernière colonne, nous vous invitons à sélectionner le lieu où vous souhaiteriez être installé. Si plusieurs options vous conviennent, merci de préciser votre ordre de préférence en les numérotant (1.2.3..). **Il s'agit bien de vos souhaits. L'emplacement des stands est défini uniquement par l'organisateur.**

Lieu	Stand	Prix	Souhait
Halle	2m50	110€	
	5m	220€	
Halette	2m	60€	
	2.50m	75€	
	3.30m	100€	
	5m	150€	
Chalet	2.70x1.80m <sup>2</sup> soit 4.90m <sup>2</sup>	150€	
	3x3m =9m <sup>2</sup>	180€	
Salle des fêtes	1.80m	70€	
	3.60m	140€	
Extérieur	3x3m	75€	
	6x3m	150€	
	9x3m	225€	
	Forfait Restauration 5 x 3m	350€	
	Le mètre suppl Restauration	20€	
	Forfait food-trucks	180€	

# Informations techniques

**Afin d'assurer le bon déroulement du Marché de Noël, merci de prendre connaissance des éléments suivants concernant les équipements mis à disposition et les règles à respecter.**

- La collectivité met à disposition des tables et des chaises uniquement dans les espaces suivants : les Halles, la salle des fêtes, les Hallettes (tables destinées à l'emballage des cadeaux) ainsi que les chalets.
- Des grilles d'exposition peuvent également être fournies, dans la limite des stocks disponibles, uniquement pour les Halles et la salle des fêtes.
- Seuls les exposants de restauration pourront garder leur véhicule à proximité de leur stand pour le stockage des produits. **Aucun autre véhicule ne sera autorisé sur le site afin de préserver l'esthétique et l'ambiance du Marché de Noël.** Concernant les autres exposants, ils pourront décharger leur véhicule au pied de leur stand pendant la plage horaire indiquée par l'organisateur. Ensuite, ils devront se garer sur le parking réservé aux exposants, sur la place du Marché.
- Pour les exposants en extérieur, aucun matériel ne sera fourni par la collectivité. Vous devez donc prévoir l'ensemble de votre équipement : tables, chaises, tentes, et tout autre matériel nécessaire à votre installation.
- Concernant l'électricité, aucune rallonge ne sera prêtée. Chaque exposant doit impérativement être équipé d'une rallonge d'au moins 20 mètres, en bon état de fonctionnement. Pour des raisons de sécurité et d'économie d'énergie, seul l'usage d'ampoules LED est autorisé pour l'éclairage. L'utilisation de tout système de chauffage électrique est strictement interdite.

## FICHE TECHNIQUE

Vos besoins de tables :  Oui  Non

Le nombre de tables souhaitées : .....

Vos besoins de chaises :  Oui  Non

Le nombre de chaises souhaitées : .....

Vos besoins grilles d'exposition :  Oui  Non

Véhicule pour la restauration sur site :  Oui  Non

Nombre de mètre linéaire du véhicule : .....

Électricité :  Oui  Non

Si oui :

Puissance souhaitée (ampérage) : .....

Appareils utilisés (détail précis) : .....

## VENTE DE BOISSONS ET D'ALCOOLS

Vous exercez une activité de restauration, vous êtes viticulteur, propriétaire récoltant, vous vendez des alcools. Veuillez cocher l'une des cases ci-dessous afin que nous puissions vous délivrer une autorisation de débit de boissons temporaire.

Boissons fermentées non distillées (vin, cidre, bière, poiré, hydromel...)

Boissons sans alcool

**Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ confirme ma demande de prêt-d'inscription au Marché de Noël organisé le 12 et 13 décembre 2026 à Saint-pierre-sur-Dives.**

**→ Une réponse écrite vous sera adressée par mail courant juillet.**

Lu et approuvé

A ..... Le .....

Signature obligatoire :